



**Voici la procédure pour l'admission d'un étudiant étranger
à l'École des métiers du meuble de Montréal :**

1. Pour vous inscrire dans l'un de nos programmes, vous devrez avoir un code permanent. Voici la façon qui vous permet de le créer :
 - A. Prendre les trois premières lettres de votre nom de famille;
 - Si votre nom de famille ne contient que deux lettres, par exemple Le, veuillez ajouter la lettre X comme troisième lettre.
 - B. Ajoutez la première lettre de votre prénom;
 - C. Ajoutez votre date de naissance (JJ/MM/AA) :
 - Débuter par les deux chiffres indiquant le jour de votre naissance (si vous êtes nés en 2000 et plus il faut ajouter 62 au jour de naissance)
 - Poursuivez avec les deux chiffres de votre mois de naissance (si vous êtes une femme, il faut ajouter le nombre 50 à votre mois de naissance);
 - Ajoutez les deux derniers chiffres de l'année de naissance;
 - D. Terminez en ajoutant 99.

Exemple 1 : Gabriel(e) Martel, né(e) le 13 novembre 1990

Résultat : Homme = MAR+G+13+11+90+99 = MARG13119099

Femme = MAR+G+13+61+90+99 = MARG13619099

Exemple 2 : Valentin(e) Lecharme, né(e) le 29 février 2001

Résultat : Homme = LEC+V+91+02+01+99 = LECV91020199

Femme = LEC+V+91+52+01+99 = LECV91520199

Si vous éprouvez des difficultés lors de la création de votre code permanent, veuillez nous envoyer par courriel à emmm@csdm.qc.ca les informations suivantes afin que l'on vous attribue un code permanent temporaire nécessaire pour effectuer votre demande d'admission : nom de famille, prénom, jour, mois et année de naissance.

2. Faites votre demande d'admission sur le site Internet en utilisant votre code permanent :
<https://www.srafp.com/cfpOffres.aspx?code=762486>
3. Veuillez nous fournir une copie des documents suivants, par courriel à emmm@csdm.qc.ca ou en personne : passeport, certificat de naissance (avec traduction en français, le cas échéant) diplômes et relevés de notes (avec traduction en français, le cas échéant). Une [évaluation comparative](#) pourrait vous être exigée si vos diplômes ne se retrouvent pas dans l'annexe 5 du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).
4. Quand la demande d'admission sera effectuée, veuillez contacter le conseiller responsable du programme choisi pour vous assurer que nous serons en mesure de vous offrir une place dans un groupe.
5. Suite à l'autorisation du conseiller responsable du programme, vous devez déboursier un montant de **250 \$ canadien** afin que l'on étudie votre dossier et vous produire la lettre nécessaire pour vous procurer l'ensemble des documents. **Ces frais sont non-remboursables.** Veuillez contacter Mme Josée Leblanc, secrétaire par courriel à emmm@csdm.qc.ca ou bien par téléphone au (514) 596-7919 pour le paiement de ces frais par carte de crédit. Si vous êtes un étudiant français, vous pourriez être exempté de ces frais.

6. Ensuite, lorsque nous vous remettons la lettre d'admission conditionnelle, vous devrez tout d'abord faire une demande de CAQ pour études. Si elle est acceptée, vous devrez ensuite faire votre demande de permis d'études (obligatoire) et de travail (obligatoire pour les programmes comprenant un stage). Finalement, vous devrez vous procurer une preuve d'assurance-santé et d'hospitalisation durant toute la durée du programme de formation.

Obtenir les documents requis pour un dossier complet :

- CAQ (niveau secondaire professionnel)
- Permis d'études (niveau postsecondaire)
- Permis de travail pour les stages coop
- Preuve d'assurance maladie et d'hospitalisation au Québec

Pour savoir connaître comment se procurer les documents ci-dessus, veuillez consulter le lien suivant (suivre les étapes 2 à 5) : <http://eleves-etrangers.csdm.qc.ca/etudier-commission-scolaire-montreal/>

ATTENTION : Il est possible de travailler pendant vos études, mais seulement si votre permis d'études le reconnaît et que vous ne dépassez pas le maximum de 20 heures par semaine. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante :

<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/etudier-canada/travail/travailler-hors-campus.html>

AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Nous tenons à vous aviser que les documents ci-dessus ne vous donnent pas droit à la gratuité scolaire au Québec. Le coût de votre formation (droits de scolarité) peut s'étendre de 3 760,59 \$ à 19 938,88 \$ et peut être légèrement majoré.

Veuillez noter que les étudiants étrangers ayant la citoyenneté française ont le droit à la gratuité scolaire sur présentation du passeport français valide.

De plus, il est possible que vous deviez vous procurer un visa de résident temporaire pour entrer au Canada. Dans un tel cas, l'agent canadien des visas le délivrera en même temps que votre permis d'études.

Les demandes d'admission sont traitées selon l'ordre d'arrivée pour les programmes accessibles aux étudiants étrangers. La direction se réserve le droit de reporter ou d'annuler le groupe dans un court délai avant le début si le nombre d'élèves inscrits n'est pas suffisant. Veuillez noter que les démarches avec l'Immigration peuvent prendre 3 à 6 mois. Il faut également prévoir des frais additionnels pour le matériel scolaire et l'uniforme lors de l'admission variant d'un programme à l'autre.

Si vous voulez avoir plus de renseignements sur nos programmes, je vous invite à visiter notre site Internet au <http://ecole-metiers-meuble.csdm.ca/>

Nous nous réservons le droit d'aviser les services d'immigration du Canada et du Québec, si vous êtes absent, au début ou pendant votre formation.

Nous ne pouvons pas retourner d'appels à l'extérieur du Canada. Pour faciliter les échanges, il est recommandé d'utiliser le courriel.

Service des admissions

École des métiers du meuble de Montréal

6028, rue Marquette

Montréal (Québec) H2G 2Y2

Téléphone : (514) 596-7919

Courriel : emmm@csdm.qc.ca